Fiche de Données de Sécurité

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom:	CM 1-GL 2PK URETHANE DEEP BASE	**Date de Révision:**	2/3/2022
Étiquette d'un Produit:	206877	**Société/Entreprise:**	1/28/2022
Utilisation Recommandée:	Tint Base/Industrial Choice 3300 System		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada Emergency Phone: 800-387-3625	**Fabricant:**	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d´urgence:	24 Hour Hotline: 847-367-7700		

2. Identification des Dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
20% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable - catégorie 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation Oculaire, catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Allergène respiratoire, catégorie 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
STOT, exposition simple, catégorie 3, NE	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer.
Toxicité reproductive, catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique sec , du sable sec ou brouillard d' eau pour éteindre .
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.%	Symbols GHS	Phrases GHS
1-Chloro-4-(Trifluoromethyl)Benzène	98-56-6	12	GHS07	H315-319-332-335
Dioxyde de Titane	13463-67-7	9.2	Indisponible	Indisponible
Acétate de n-Butyle	123-86-4	8.4	GHS02-GHS07	H226-336
Acétate Méthylique	79-20-9	7.9	GHS02-GHS07	H225-319-336
Cétone n-Amylique Méthylique	110-43-0	6.2	GHS02-GHS07	H226-302-332-336
Solvant Naphta, Alkylat Lourd	64741-65-7	0.7	GHS06-GHS08	H304-331-340-350
Hexylèneglycol	107-41-5	0.7	GHS06-GHS07	H315-319-330
2-(2-Methoxyethoxy)ethanol	111-77-3	0.5	GHS08	H361

Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthyl-4-Pipéridyle)	41556-26-7	0.5	GHS07	H317
Silice Amorphe	7631-86-9	0.3	Indisponible	Indisponible
Toluenesulfonyl isocyanate, p-	4083-64-1	0.3	GHS06-GHS07-GHS08	H315-319-331-334-335
Polymère Benzotriazole	104810-48-2	0.2	GHS07	H317
Polymère Benzotriazole	104810-47-1	0.2	GHS07	H317
Alcool Méthylique	67-56-1	0.2	GHS02-GHS06-GHS08	H225-331-370

4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de Lutte contre l´Incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion n'a été noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Eliminer toute source d'inflammation; utiliser du materiel a l'epreuve des explosions. Placer le produit dans un contenant et l'eliminer conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Ne pas entreposer a plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Garder le contenant ferme lorsque le produit n'est pas utilise. Éviter la chaleur excessive. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l´Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
1-Chloro-4-(Trifluoromethyl) Benzène	98-56-6	15.0	2.5 mg/m3	N.E.	2.5 mg/m3	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	10.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Acétate de n-Butyle	123-86-4	10.0	50 ppm	150 ppm	150 ppm	N.E.
Acétate Méthylique	79-20-9	10.0	200 ppm	250 ppm	200 ppm	N.E.
Cétone n-Amylique Méthylique	110-43-0	10.0	50 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Solvant Naphta, Alkylat Lourd	64741-65-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Hexylèneglycol	107-41-5	1.0	25 ppm	50 ppm	N.E.	N.E.
2-(2-Methoxyethoxy)ethanol	111-77-3	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthyl-4-Pipéridyle)	41556-26-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Silice Amorphe	7631-86-9	1.0	N.E.	N.E.	50 µg/m3	N.E.
Toluenesulfonyl isocyanate, p-	4083-64-1	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Polymère Benzotriazole	104810-48-2	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Polymère Benzotriazole	104810-47-1	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Alcool Méthylique	67-56-1	1.0	200 ppm	250 ppm	200 ppm	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Il peut etre permis de porter un respirateur d'epuration d'air muni d'une cartouche ou d'un reservoir de protection contre les vapeurs organiques approuve par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air depassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'epuration d'air n'offrent qu'une protection limitee. Utiliser un respirateur a adduction d'air a pression positive s'il y a un risque de rejet non controle, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations ou un respirateur d'epuration d'air n'offre pas une protection adequate.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants etanches afin d'eviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la securite ou l'hygieniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'equipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence:	Liquide	**État Physique:**	Liquide
Odeur:	Comme un solvant	**Seuil de l'odeur:**	N.E.
Gravité spécifique:	1.255	**pH:**	N.A.
Point de Congélation, °C:	Non Déterminé	**Viscosité:**	Non Déterminé
Solubilité à l´eau:	Negligible	**Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):**	Non Déterminé
Temp. de Décomposition, °C:	Non Déterminé		
Plage du point d'ébullition:	56 - 537	**Limites d'Explosivité, %vol:**	0.9 - 16.0
Inflammabilité:	Supporte la combustion	**Point d´éclair, °C:**	9
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	**Température d'Auto-Inflammation, °C:**	Non Déterminé
Densité de Vapeur:	Plus lourd que l'air	**Pression de Vapeur:**	Non Déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

Décomposition Dangereuse: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

Polymérisation Hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des lésions oculaires graves

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolonge ou repete avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles. Peut causer une reaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanee, qui devient evidente lors de la reexposition a la substance.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Peut causer des maux de tete ou des etourdissements. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif si ingere. Risque d'aspiration si ingere; peut penetrer dans les poumons et causer des lesions. Poison, peut etre mortel ou causer la cecite si ingere.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë
The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
98-56-6	1-Chloro-4-(Trifluoromethyl)Benzène	13000 mg/kg Rat	>3300 mg/kg Rabbit	33 mg/L Rat
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	2500 mg/kg	N.E.
123-86-4	Acétate de n-Butyle	10768 mg/kg Rat	>17600 mg/kg Rabbit	> 21 mg/L Rat
79-20-9	Acétate Méthylique	5000 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	>49 mg/L Rat
110-43-0	Cétone n-Amylique Méthylique	1600 mg/kg Rat	10300 mg/kg Rabbit	N.E.
64741-65-7	Solvant Naphta, Alkylat Lourd	>7000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	>5.04 mg/L Rat
107-41-5	Hexylèneglycol	3700 mg/kg Rat	12300 mg/kg Rabbit	>.3 mg/L Rat
111-77-3	2-(2-Methoxyethoxy)ethanol	4079 mg/kg Rat	9404 mg/kg Rabbit	N.E.

41556-26-7	Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthyl-4-Pipéridyle)	2615 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
7631-86-9	Silice Amorphe	7900 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	25 mg/L
4083-64-1	Toluenesulfonyl isocyanate, p-	2234 mg/kg Rat	N.E.	>640 ppm (Rat, 1Hr)
67-56-1	Alcool Méthylique	6200 mg/kg Rat	15840 mg/kg Rabbit	N.E.

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un melange des composantes indiquees.

13. Considérations Relatives à l´Élimination

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. N'incinérez pas les récipients fermés.

14. Informations Relatives aux Transports

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) - FRENCH
Numéro UN:	N.A.	1263	1263	N.A.
Nom UN::	Peindre les produits en quantités limitées	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Peindre les produits en quantités limitées
Classe de danger :	N.A.	3	3	N.A.
Groupe d´emballage:	N.A.	II	II	N.A.
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Non	Oui

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides), Cancérogénicité, Reproductive toxicity, Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure), Germ cell mutagenicity

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
2-(2-Methoxyethoxy)ethanol	111-77-3
Alcool Méthylique	67-56-1

Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Nom chimique	N° CAS
1-Chloro-4-(Trifluoromethyl)Benzène	98-56-6

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé:	2*	**Inflammabilité:**	3	**Risque physique:**	0	**Protection individuelle:**	X

Classements NFPA

Santé:	2	**Inflammabilité:**	3	**Instabilité:**	0

Les Composés Organiques Volatils: 240 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 2/3/2022

MOTIF DE LA RÉVISION: Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):
16 - Autres Informations

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.